



## **Audience correctionnelle à Niort :**

### **Quand le préfet censure l'accès à une audience publique**

Le 8 septembre 2023, sont convoqués plusieurs manifestants devant le Tribunal correctionnel de Niort pour des faits liés à des manifestations interdites contre des méga-bassines, qui avaient été organisées à l'appel notamment du mouvement des soulèvements de la Terre.

Cette décision intervient alors même qu'il y a moins d'un mois, le Conseil d'Etat a suspendu la dissolution de ce mouvement, sanctionnant une décision éminemment politique visant à criminaliser un collectif de lutte écologique.

Le juge administratif a ainsi rappelé au ministère de l'Intérieur que la liberté de pensée et la liberté d'expression faisaient obstacle à une répression sans discernement des collectifs et mouvements de défense de l'environnement.

La Préfète des Deux-Sèvres manifestement, a décidé d'aller à l'encontre de cette décision s'inscrivant dans une logique liberticide.

Ainsi, il est interdit, pendant 24 heures, à quiconque de se rassembler à proximité du tribunal, que ce soit en lien ou non avec l'audience : ceci porte gravement atteinte à la liberté personnelle, la liberté d'aller et venir, et la liberté d'expression collective des idées et des opinions et aboutit à stigmatiser tous les soutiens aux manifestants, qui seraient nécessairement à l'origine de troubles à l'ordre public.

La Préfète des Deux-Sèvres ne peut décider du caractère public ou non d'une audience en restreignant illégalement son accès:

-  
Le SAF condamne cette inutile dramatisation de ce procès contraire aux exigences d'une justice publique et sereine.

Enfin, le SAF déplore le nouveau déploiement de drones dans le but de surveiller, de façon particulièrement intrusive, toute personne se trouvant dans le centre-ville de Niort.

Le SAF se joint donc aux requérants pour contester les arrêtés empêchant de se rassembler ou suivre les débats au tribunal correctionnel et organisant la surveillance généralisée du centre-ville de Niort le 8 septembre prochain.

Fait à Paris, le 07 septembre 2023.